



# GENÇAY

## JOURNAL MUNICIPAL - JUIN 2015

### Infos utiles

Mairie  
place du marché  
86160 GENÇAY

Tél: 05 49 59 31 36

Mail:  
[mairie@gencay.fr](mailto:mairie@gencay.fr)

Site: [gencay.fr](http://gencay.fr)

### Urgences

Samu .....15

Pompiers .....18  
ou 112

Pharmacie de garde  
3237

Médecin de garde:  
15

Gendarmerie:.....17

### Le mot du Maire

*Chers habitants de Gençay,*

*Si pour certains, le début de l'été coïncide avec l'attente des résultats aux examens, pour le plus grand nombre, le solstice d'été et sa traditionnelle fête de la musique annonce le début des vacances.*

*Les vacances, ce sont les départs vers d'autres lieux, d'autres personnes d'autres rythmes.*

*Les vacances ce sont aussi l'arrivée d'autres personnes qui viennent d'autres lieux et qui cherchent un autre rythme de vie sur notre territoire.*

*Les vacances ce sont enfin des personnes qui restent chez elles, simplement pour se reposer ou faire ce qu'elles n'ont pas, habituellement, le temps de faire.*

*Pour la municipalité, les vacances d'été, c'est la période où il faut trouver des occupations aux enfants qui restent à Gençay ou qui viennent à Gençay passer un moment avec leurs parents ou leurs grands parents.*

*Cette année, comme depuis 10 ans maintenant, la commune organise pendant les vacances d'été le « sport pour tous », pour les jeunes de 8 à 16 ans encadrés par nos agents communaux.*

*La piscine chauffée de Gençay, ouverte tous le mois de juillet et d'août est aussi un lieu privilégié pour passer un agréable après midi.*

*Les adultes et les enfants peuvent profiter des vacances d'été pour emprunter des livres à la bibliothèque mais aussi participer aux activités du Centre Culturel, notamment lors de son festival d'été « l'eau à la bouche ».*

*Les vacances d'été c'est aussi la fête du 14 juillet, où nous sommes invités à nous souvenir qu'au delà de tout ce qui peut nous séparer, nous faisons tous partie d'une même nation. Nous la fêterons cette année avec nos voisins de Saint Maurice la Clouère, en partageant un repas à la salle des fêtes, puis nos enfants défileront avec desampions dans la nuit, pour se rendre au feu d'artifice qui sera tiré comme tous les ans, au plan d'eau de Verneuil et qui ouvrira le traditionnel bal. Le lendemain matin, 14 juillet, devant le monument aux morts, après une brève cérémonie et la remise de médailles, un vin d'honneur sera offert par la municipalité pour la Fête nationale.*

*Nous aurons bien sur, d'autres activités tout au long de l'été; le festival de l'accordéon qui fêtera ses 20 ans, le marché des producteurs locaux où nous pourrons nous régaler avec les produits de notre territoire, ou encore l'exposition de voitures anciennes et bien d'autres manifestations...*

*Mais les vacances, pour nos employés communaux, se sera une fois de plus, la course contre la montre pour réaliser pendant la fermeture de l'école, le grand ménage et effectuer le maximum de travaux, tout en continuant l'entretien des rues, la tonte des pelouses et la lutte contre les herbes folles qui prolifèrent dans tous les lieux publics depuis que nous n'utilisons plus de désherbants issus de l'industrie chimique. J'invite tous les habitants de Gençay, même s'ils n'ont pas de vacances cet été, à profiter du soleil, de sa lumière et sa chaleur pour vivre pleinement l'été. Qu'ils prennent le temps de vivre pour eux, pour les autres, dans des institutions justes.*

*Bon été à tous !*

*François Bock*

S  
O  
M  
M  
A  
I  
R  
E

Page 1 : Présentation d'un nouvel adjoint et de la maison de Pascal AUDIN

Pages 2, 6, 10 et 14 : Retour sur le 1er semestre 2015

Page 3 : Présentation du comité des fêtes et des nouveaux commerçants

Page 4 : Soirée paëlla du 13 juillet

Page 5 : Mission locale

Pages 7 et 8 : Associations et canicule

Page 9 : Maison de la solidarité

Page 11 : Patrimoine

Page 12 : Piscine

Page 13 : Présence verte

Page 15 : Notre patrimoine



## DU NOUVEAU DANS L'EQUIPE MUNICIPALE

### **Bienvenue Yves**



Pour raisons personnelles, Sophie GUIGNARD a quitté l'équipe municipale.

La règle veut que ce soit le suivant sur la liste qui vienne la remplacer.

Le suivant était Florent GRIFFON qui n'a pas pu nous rejoindre pour raison de mutation à Périgueux.

La suivante était Martine DUPUY qui n'a pas souhaité nous rejoindre pour raison de santé.

Le dernier sur la liste était Yves GUILLON qui a accepté de venir travailler avec nous.

Comme vous le savez, François BOCK notre maire a été élu au conseil départemental, ses obligations au département lui prenant un certain temps, il a souhaité diminuer ses indemnités afin de recruter un 5ème adjoint venant étoffer l'équipe (sans que cela ne modifie le budget indemnités).

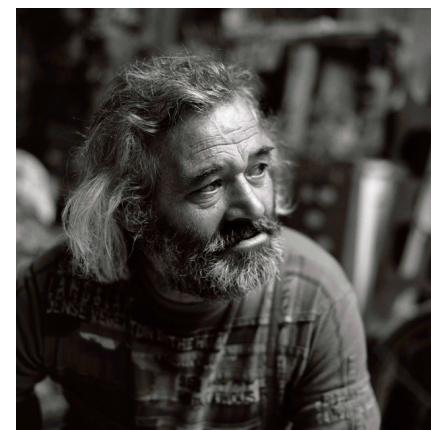
Après un tour de liste, il s'est avéré que c'était Yves GUILLON qui était le plus disponible, sollicité par le maire, il a accepté de se porter candidat et a été élu 5ème adjoint.

Encore un changement, Nadia RABAN ayant déménagé à Poitiers, elle a donné sa démission du conseil, la liste étant « épuisée », nous fonctionnerons à 18 élus au lieu de 19.

## LA MAISON DE PASCAL AUDIN

L'association **La Maison de Pascal AUDIN** est une jeune structure créée à l'occasion du projet d'achat de la maison-atelier de l'artiste Pascal AUDIN. Elle rassemble des personnes proches de l'artiste, habitant ou non à Gençay, qui suivent et soutiennent son travail depuis plusieurs années.

Le but de l'association est en priorité de pouvoir faire l'acquisition de la maison-atelier, puis de pouvoir réaliser les aménagements nécessaires à une ouverture au public, afin de préserver et entretenir ce lieu incontournable de l'art singulier français. Son bureau est constitué de 4 membres (Présidente, Vice-président, Secrétaire générale, Trésorier) avec l'artiste Pascal AUDIN en Président d'Honneur ; l'association est également soutenue par la Mairie



de Gençay. L'association entreprend différentes actions afin de financer ce projet expositions-ventes des œuvres de Pascal AUDIN, demandes d'aides institutionnelles et solidaires (financement participatif récemment lancé le vendredi 5 juin 2015).

Email : [lamaisondepascalaudin@gmail.com](mailto:lamaisondepascalaudin@gmail.com).

Adhésion : 12€

Financement participatif:

<https://fr.ulule.com/maison-pascal-audin/>

Expo à venir: <http://www.ville-saint-benoit.fr/culture-temps-libre/le-dortoir-des-moines.html>





Deux accidents se sont produits à très peu d'intervalle, entre la rue du Palateau et la route de Poitiers. Nous avons eu beaucoup de chance qu'il n'y ait personne à ces moments là sur le trottoir ou sur le parking « de la Laiterie ».

Afin de ne pas prendre de risques inutiles, la municipalité a décidé de limiter la vitesse descendante à 30 km/h du N° 27 rue du Palateau au N° 6 route de Poitiers. Espérons que cela fera prendre conscience du danger aux usagers de cette voirie.



**De belles fleurs dans leurs beaux pots à l'entrée de la place du marché.**

Là aussi il y a un besoin de réduire la vitesse qui est souvent excessive. Un petit rappel, lorsque vous roulez à 30 km/h il vous faut environ 9 m pour vous arrêter, à 50 km/h ce sont 25 m qui vous sont nécessaires. Le mode de calcul est simple, vous prenez le nombre de dizaines et vous le multipliez par lui-même exemple: le 3 de 30 km/h vous donne  $3*3=9$  ce qui veut dire qu'il vous faut 9 m pour vous arrêter. Même à 20 km/h il vous faut 4 m pour vous arrêter soit la longueur de votre voiture, alors **PRUDENCE!**



Pour éviter le vol, ils sont fixés au sol.





## Création du comité des fêtes Gençay / Saint Maurice

Après plusieurs réunions, le comité des fêtes réunissant nos deux communes vient de prendre vie.

Ses objectifs sont pour l'instant de permettre une meilleure organisation de quelques manifestations existantes:

- Le concours mulassier
- Le feu d'artifices
- Le marché des producteurs

Les membres du bureau sont:

- Président Claude MASSE
- Vice président Ludovic QUERAUD
- Trésorière Virginie DELY
- Trésorière adjointe Aurélie BOBIN
- Secrétaire Agnès POTONNET
- Secrétaire adjoint Francis DEMARS

Les deux municipalités se sont engagées à aider au maximum le nouveau comité.

Elles ont délégué 3 élus de chaque communes afin de faciliter la relation communes / comité.

Pour les rejoindre, et apporter votre pierre à l'édifice, contacter:

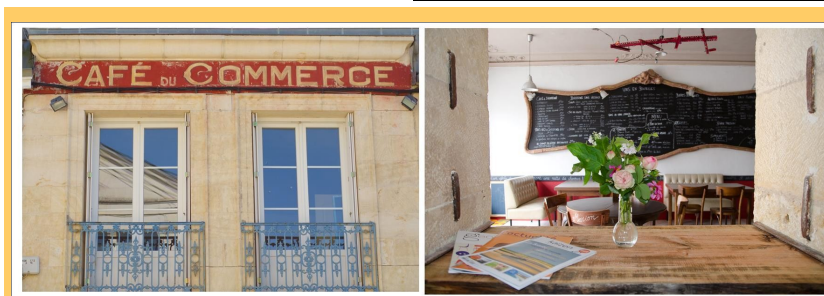
M. Claude MASSE  
[claude-masse0472@orange.fr](mailto:claude-masse0472@orange.fr)  
06 37 53 08 51

Ci-contre:

Les représentants du conseil d'administration du comité des fêtes



## De nouveaux commerçants autour de la place du Marché



CAFE-CANTINE du COMMERCE  
24 place de Marché 09 73 69 03 78



DIABOLO  
MENTHE  
3 route  
De Civray  
05  
49  
36  
84  
19

De Verre  
Et d'Eau

1 rue  
De la Paix

05  
49  
36  
03  
22



TOITMTOIT 14 place du Marché  
06 31 74 89 94





# GENÇAY—ST MAURICE

Organisé par le  
Comité des fêtes

SALLE DES  
FETES  
DE GENÇAY

**Lundi**

**13**

**Juillet**

# Soirée

# Paëlla

**19 HEURES**

**12 €**

**Fromage et dessert**

**Plateaux enfants—10 ans**

**6€**

Retraite aux  
flambeaux  
Départ 22 heures

Feu d'artifice  
23 heures

Bal populaire  
Gratuit  
Buvette

*Pour tous renseignements : comitedesfetes.smg@gmail.com*

✂

-----  
Réservation souhaitée avant le 3 juillet

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adultes : nombre \_\_\_\_\_ X 12 €

Enfants : nombre \_\_\_\_\_ X 6 €

Chèque à l'ordre du comité des fêtes St Maurice — Gençay  
Règlement à adresser à la mairie de St Maurice ou de Gençay

**Attention: n'oubliez pas la lampe de poche afin de rentrer en toute sécurité**



### La Mission Locale

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une association qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

**En 2014, 1864 jeunes ont été suivis par la Mission Locale !**

### Zoom sur les Emplois d'Avenir

Grâce à une mesure gouvernementale mise en place en novembre 2012, les emplois d'avenir constituent une opportunité pour les jeunes d'acquérir une véritable expérience professionnelle incluant un parcours de formation.

#### Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans peu ou pas qualifiés à la recherche d'un emploi.

#### Quel type de contrat ?

CDD 12 mois renouvelable 2 fois (36 mois maximum) ou CDI.

#### Pour quelles entreprises ?

- Secteur non marchand : collectivités territoriales, associations, secteur médical...
- Secteur marchand (sous conditions préfectorales)

**En 2013 : 162 signatures sur le territoire de la Mission Locale.**

Pour plus d'informations, contacter la Mission Locale de votre secteur.

### Coordonnées de la Mission Locale : Pays Civraisien

#### CIVRAY

8 Avenue de la Gare  
86400 CIVRAY  
**05 49 87 39 67**

#### COUHÉ

Nouvelle conseillère Madame Aurélie MARTIN.  
Communauté de Communes de la région de Couhé.  
8 Rue Hemmoor  
86700 COUHE  
**05 49 59 53 50**

#### GENÇAY

Nouvelle conseillère Madame Sylvie BESSERON.  
Maison des Services Publics.  
1 bis Cité de la Roche  
86160 GENÇAY  
**05 49 03 04 35**

**Permanence de CHARROUX** : renseignements au **05 49 87 39 67**





#### ACCESSIBILITE

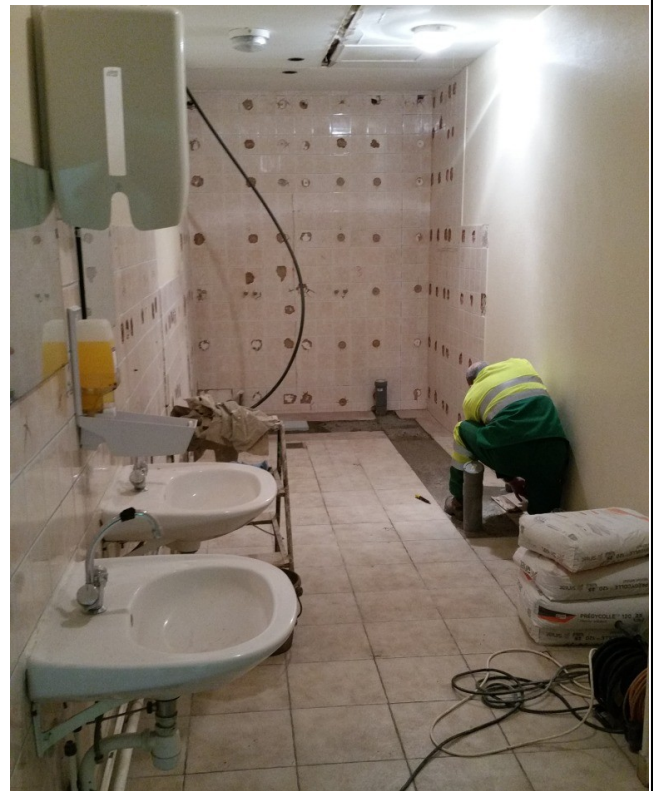
Ce printemps, les sanitaires de la salle du château d'eau ont été mis aux normes et refaits à neuf.

Ce sont nos agents qui ont réalisés les travaux sur les plans du 1er adjoint.

A droite le chantier qui malgré le peu de place, n'était pas un petit chantier.

A gauche des toilettes agréables pour les dames qui ne passent plus derrière les urinoirs.

Au fond des WC handicapés.



L'aménagement du rond point de route de Civray qui va arriver sous peu.



Le rond point de la route de Confolens va retrouver sa gloriette.

Démoussage vraiment nécessaire des anciens garages du SIVEER par grattage à la truelle et balayage, ce sont plusieurs m3 qui ont été enlevés par Michel BOUTIN notre couvreur local.





**Amitié Guinée**

M. Jacques BARRE  
[Jacques.barre@wanadoo.fr](mailto:Jacques.barre@wanadoo.fr)  
06 81 86 67 90

**AAPPMA**

**Tanche de la Clouère**  
M. André BIBAUD  
[Andre.bibaud@wanadoo.fr](mailto:Andre.bibaud@wanadoo.fr)  
0 7 89 89 60 98

**ACCA**

M. Francis GUICHARD  
05 49 59 37 64

**ADMR**

Mme EDWIGE MONTFRONT  
[Info.assogencay.fede86@admr.rg](mailto:Info.assogencay.fede86@admr.rg)  
05 49 87 87 91

**AFN**

M. Edgar MESMIN  
05 49 59 30 65

**Amicale des Sapeurs Pompiers**

M. Alexandre CORNUAU

**Amicale du Personnel de l'EHPAD**

**Géraud de Pierredon**

Mme Valérie GIRARD  
05 49 59 42 74

**Amis du Vieux Château**

(en attente)

**APE**

M. Christophe DESBANCS  
[ape-gencay@laposte.fr](mailto:ape-gencay@laposte.fr)  
06 74 99 82 49

**APE du Collège**

M. Jean-Luc GUILLEMET  
05 49 42 81 07

**APEF**

Mme Maggy RENAULT  
05 49 53 02 16

**Association Sportive**

**Du Collège / UNSS**

M. Eric DELAGE Principal  
05 49 59 30 08

**Banque Alimentaire ELAN**

Mme Brigitte DUTHOIT  
et M. Philippe LABORDE  
05 49 59 40 37 et 06 63 39 30 68

**Centre Culturel La Marchoise**

Mme Myriam DESBANCS  
et M. Charlie COLLIN  
[cc.lamarchoise@wanadoo.fr](mailto:cc.lamarchoise@wanadoo.fr)  
05 49 59 32 68

**Cinéma de Gencay**

Mme Chantal PAPAGIORGIU  
[cinemadegencay@free.fr](mailto:cinemadegencay@free.fr)  
05 49 53 46 73

**Comité des fêtes Gencay-  
Saint Maurice la Clouère**

M. Claude MASSE  
[claude-masse0472@orange.fr](mailto:claude-masse0472@orange.fr)  
06 37 53 08 51

**Comité de Jumelage de Gencay**

Mme Fabienne GILLES  
[michel.gilles0102@orange.fr](mailto:michel.gilles0102@orange.fr)  
06 82 20 42 82

**Compagnons de la Clouère**

**Section course à pied**

M. Bernard GOURDEAU  
06 81 70 99 73

**Compagnons de la Clouère-Cyclos**

Mme Sophie MARIVINGT  
[sophiemarivingt@orange.fr](mailto:sophiemarivingt@orange.fr)  
06 83 18 48 55

**Donneurs de Sang Bénévoles**

M. Michel MASSE  
05 49 36 04 32

**Du fil à r'tordre**

Mme Christelle GRAND  
[couture86160@gmail.com](mailto:couture86160@gmail.com)  
05 49 39 40 93

**Ecole de Pêche**

M. André BIBAUD  
[Andre.bibaud@wanadoo.fr](mailto:Andre.bibaud@wanadoo.fr)  
0 7 89 89 60 98

**ESMG**

Mme Isabelle CHARRAUD  
[charraud.isabelle@neuf.fr](mailto:charraud.isabelle@neuf.fr)  
06 73 24 72 89

**Et si on dansait**

M. Thierry VRIET  
[vriet.thierry@sfr.fr](mailto:vriet.thierry@sfr.fr)  
05 49 43 61 89

**FAE**

Mme Myriam PICAUD  
[picaudmyriam@orange.fr](mailto:picaudmyriam@orange.fr)  
06 75 26 38 29

**Famille Rurale**

Mme Marie-Fabienne CHARLES  
05 49 53 02 16

**Foyer Socio Educatif du Collège**

M. LAURENT  
05 49 59 30 08

**JS Foot Val de la Clouère**

M. Pascal TOUVENET  
05 49 59 38 46

**Karaté**

M. Dominique GUIBERT  
06 30 10 37 66

**Union Musicale la liberté**

Mme Josette RAS  
05 49 59 39 41

**La Bel Boule Gencéenne**

M. Jean Louis LEBEAU  
05 49 53 22 84

**La maison de Pascal AUDIN**

Mme Zoé FORGET  
[lamaisondepascalaudin@gmail.com](mailto:lamaisondepascalaudin@gmail.com)  
06 71 95 88 62

**Les Blés d'Or**

Mme Madeleine LOCHON  
05 49 59 35 36



**Maison Familiale Rurale**  
M. Bernard MOREAU  
[mfr.gencay@mfr.asso.fr](mailto:mfr.gencay@mfr.asso.fr)  
05 49 59 30 81

**Mille Bulles**  
Mme Delphine LAFOND  
05 49 53 20 84

**Mutuelle Petite Enfance**  
**Les Loupiots**  
Mme Josiane VANSTEEN  
05 49 53 39 09

**Office de Tourisme**  
Mme Marie-Josée RICHARD  
05 49 59 47 37

**Pays Gencéen Basket-Ball**  
M. Raphaël DELHOUME  
[loanad@gmail.com](mailto:loanad@gmail.com)  
05 49 53 34 12

**Pétanque Gencéenne**  
M. Henry CLERCY  
06 75 99 16 33

**Plan d'Eau**  
M. Michel CHAUSSEBOURG  
05 49 53 18 75

**Résidents des Personnes Agées**  
**Du foyer logement et de l'HEPAD**  
Mme Thérèse ROCHAULT

**Restos du Cœur**  
M. Jean-François VOGEL  
[vogel.jeanfrancois@neuf.fr](mailto:vogel.jeanfrancois@neuf.fr)  
06 64 96 33 89

**SLCG Tir à l'Arc**  
Mme Rosa LARGEAU  
[jean-paul.largeau@orange.fr](mailto:jean-paul.largeau@orange.fr)  
06 70 45 06 15

**Souvenirs français**  
M. Pierre BENNETEAU  
05 49 59 30 32

**Tennis**  
M. Daniel POULAIN  
[danielpoulain@orange.fr](mailto:danielpoulain@orange.fr)  
06 44 29 32 52

**Union Nationale Personnels**  
**Retraités de la Gendarmerie**  
M. Yves GUILLON  
[yvesguillon86@orange.fr](mailto:yvesguillon86@orange.fr)  
05 49 36 04 33

**USJ86 Judo**  
**Section de Gençay**  
M. Mickaël MARSAT

**Volley Ball Loisirs et Détente**  
Mme Jane BOBET  
[jane.bobet@wanadoo.fr](mailto:jane.bobet@wanadoo.fr)  
05 49 59 33 22

### La canicule, c'est quoi?

Il y a danger pour ma santé:

lorsqu'il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit, que cela dure 3 jours ou plus.

En période de canicule,  
**il y a des risques pour ma santé,**  
**quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule,  
**quels sont les bons gestes?**



**JE BOIS**  
**RÉGULIÈREMENT**  
**DE L'EAU**



Je mouille  
mon corps et  
je me ventile



Je mange  
en quantité  
suffisante



J'évite les efforts  
physiques



Je ne bois pas  
d'alcool



Je maintiens  
ma maison au frais :  
je ferme les volets  
le jour



Je donne et  
je prends  
des nouvelles  
de mes proches

Si vous voyez quelqu'un victime  
d'un malaise, **appelez le 15.**

### **BON À SAVOIR**

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,  
je peux bénéficier d'un accompagnement  
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou  
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### **ATTENTION**

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte,**  
**j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée.**  
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil  
à mon médecin ou à mon pharmacien.



## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE sur rendez-vous

MEDECIN DE P.M.I. : Dr. Lucile PARTAUD



PUERICULTRICES : Frédérique JACQUARD  
Catherine PAILLIER

EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS : Elisabeth LARTIGUE (les mercredi et jeudi)

MEDECIN : CONSULTATION DE GYNECOLOGIE : Dr. Lucile PARTAUD

SAGE-FEMME : Pascale FRITTEL

PSYCHOLOGUE : Flore NELIN

Territoire d'intervention	Consultants	Consultations sur rendez-vous
Cantons de CIVRAY, AVALLES-LIMOZINE, CHARROUX, COUHE et GENCAY	Lucile PARTAUD	Maison de la Solidarité de CIVRAY 2eme et 4eme jeudi après midi Maison de la Petite Enfance de GENCAY 1er et 3eme jeudi après midi Centre Social de COUHE 2eme mardi matin
Voir légende sur la carte 	Frédérique JACQUARD	Centre Social de COUHE 2eme mardi matin
Voir légende sur la carte 	Catherine PAILLIER	Maison de la petite enfance de GENCAY 1er jeudi après midi et 1 mercredi matin/mois
Territoire d'intervention	Consultants	Consultations sur rendez-vous
Canton de CIVRAY et communes de Vouion, Payré, Anché, Chatillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux, Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Secondin et Usson du Poitou	Dr Lucile PARTAUD Médecin gynécologue-obstétricien	Maison de la Solidarité de CIVRAY mardi
Canton de CIVRAY et communes de Vouion, Payré, Anché, Chatillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux, Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Secondin et Usson du Poitou	Pascale FRITTEL sage-femme	Visites à Domicile

## AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

François TOUSSAINT : éducateur spécialisé  
Béatrice PALAU : éducatrice spécialisée  
Alexandra AUGER : éducatrice spécialisée  
Flora ROGEON : psychologue spécialisée



# MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE DE CIVRAY

Canton de CIVRAY et communes de  
Vouion, Payré, Anché, Chatillon, Couhé, Ceaux en Couhé, Vaux, Brux,  
Romagne, Chaunay, Gengay, Saint Maurice la Clouère, Saint Secondin et  
Usson du Poitou

11 Rue Salvador ALLENDE  
86400 CIVRAY

 : 05 49 87 01 35

 : 05 49 87 81 07

@ : [dgas-civray@departement86.fr](mailto:dgas-civray@departement86.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
Le lundi de 8h30 à 12h30  
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES**





Livraison de la nouvelle élagueuse (l'ancienne est vendue).

Les gagnants au marché de Pâques



Choix des architectes pour la maison de santé



A gauche le départ de la chasse aux œufs préparées par le SIVM (syndicat Gençay St Maurice) propriétaire du plan d'eau.

Ci-dessous les dessins du concours préparé dans nos écoles, les gagnants ont été choisis par nos aînés résidents au foyer logement.

OUVERTURE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE  
Le samedi 27 juin



Les agents reçus par les élus dans la salle du conseil. Ce fut pour certains, l'occasion de se connaître.



**SECRETARIAT DE MAIRIE:**

Il est ouvert au public  
Du lundi au vendredi  
De 8 heures à 12 heures,  
Et de 13 heures à 17 heures

**M. le Maire** reçoit les jours ouvrables sur rendez vous.  
Prendre rendez vous auprès du secrétariat.

**M. et Mmes les adjoints** reçoivent sur rendez vous  
pris auprès des personnes concernées.

**PERMANENCES :**

**M. Jean Michel CLEMENT**, député reçoit à sa permanence place du champ de foire  
Tél: 05 49 03 16 38 ou [jmclement@assemblee-nationale.fr](mailto:jmclement@assemblee-nationale.fr)

**Assistante sociale:** Maison de services publics 05 49 87 01 35

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

16 route de Civray Tél: 05 49 59 93 45  
Ouverture Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h  
Vendredi 15h à 18h  
Samedi 10h à 12h  
Adhésion familiale annuelle: 5 €  
Prêt 4 livres, 4 revues et 4 CD pour 4 semaines  
Mail: [bibliothequesivm@gmail.com](mailto:bibliothequesivm@gmail.com)  
Site : <http://www.cabri.cg86.fr/gencay>

**JOURNAUX LOCAUX:  
VOS CORRESPONDANTS**

Jackie LIEGE: 05 49 59 35 25  
Mail: [jackie.liege@wanadoo.fr](mailto:jackie.liege@wanadoo.fr)  
Bernard GUYOT: 05 49 53 46 60  
06 83 49 23 00  
Mail: [bernard.guyot54@orange.fr](mailto:bernard.guyot54@orange.fr)

**DECHETTERIE** : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h30

**AGENDA**

- 4 juillet Vide grenier autour des halles  
Chanson poético-punk au café-cantine du commerce
- Du 5 juillet au 7 août: Sport pour tous au terrain de foot
- 13 juillet Soirée paëlla, retraite au flambeaux, feu d'artifice et bal populaire
- 19 juillet Randonnées Gencéennes au départ du château d'eau à 8 h 30  
Méchoui des anciens combattants au terrain de foot
- 26 juillet 20ème festival de l'accordéon dansant au théâtre de verdure
- 19 aout Marché des producteurs locaux au champ de foire avec repas possible sur place
- 22 aout 1er Américaine-France à partir de 9 h (expo voitures et motos anciennes)  
et concerts (sosies de stars) sur le champ de foire à partir de 15 h
- 6 septembre Forum des associations sous les halles
- 10 octobre Troc aux plantes sur la place du marché

*Venez nombreux profiter de toutes ces belles animations qui sont souvent gratuites ou à un prix très abordables, vous encouragerez ainsi tous les bénévoles qui se démenent pour que notre commune soit la plus agréable à vivre.*

LOGEMENTS, il nous reste (à l'heure où je réalise ce bulletin):

- Quelques T1 à la Résidence du Parc
  - 1 T3 et 1 T1 bis dans l'immeuble de la Caisse d'Epargne
- Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au 05 49 59 31 36

**RAPPEL : ACTIVITES BRUYANTES :**

Elles ne sont tolérées que:

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h  
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h





**S.I.V.M.**  
GENÇAY - SAINT-MAURICE

Heures D'ouverture :

Lundi-Mardi-Mercredi

Vendredi -samedi

13 heures- 19heures 15

Dimanche

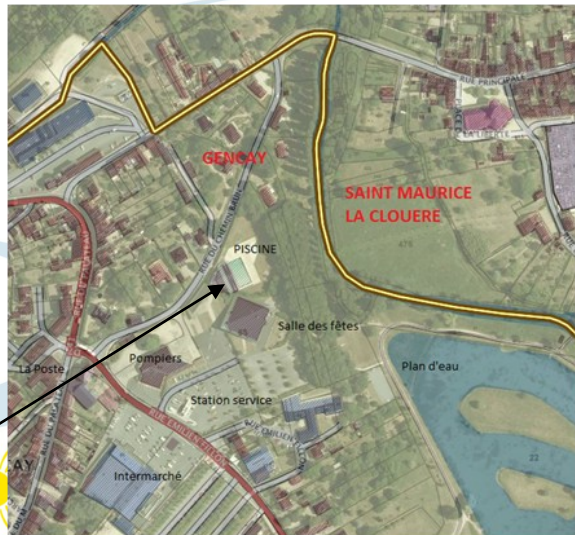
14 heures-19 heures

**FERMETURE LE JEUDI**

Tarifs : Adultes : ticket individuel :2.00€  
Carnet 10 tickets :15.00€

Tarifs : Enfants -16 ans: ticket individuel :1.50€  
Carnet 10 tickets :10.00€

Enfants -3ans : GRATUIT



Entrée ICI



**PISCINE INTERCOMMUNALE  
GENÇAY-ST MAURICE LA CLOUERE**

Ouverture le  
**Samedi 27 juin 2015**



Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la

Mairie 05.49.59.31.36  
Piscine 05.49.59.90.96



**PISCINE DE  
GENÇAY-ST MAURICE LA CLOUERE**

Saison 2015

ouverture

Du samedi 27 juin

au

dimanche 30 Août inclus

3 types d'activités dans  
le cadre de la piscine  
vous sont proposées :

- ♦ Aquagym
- ♦ Leçons
- ♦ Cours : *Vaincre la peur dans d'eau*

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser auprès de Françoise BOUSQUET, Maître Nageur. Merci.



Port: 06.75.26.26.65

## Aquagym

Lundi à 19h00

Mercredi à 19h00

Séance de 45 min

En Juillet et Aout

Tarifs :

La séance : 5 euros

- ♦ 1 ticket entrée piscine par séance

(à prendre à la caisse de la piscine pendant les heures d'ouverture du bassin)

Forfait 10 séances : 40 euros



## Leçons d'apprentissage & de perfectionnement

Pour enfants et adultes

Séance de 30 min

Disponibilités à voir avec le maître nageur.



En dehors des heures d'ouverture au public.

Tarifs :

La séance : 10 euros

+ 1 ticket entrée piscine par séance

(à prendre à la caisse de la piscine pendant les heures d'ouverture du bassin)

10 séances : 90 euros





**présence  
verte  
services**

*À mes côtés pour continuer  
à vivre chez moi !*

L'association vous apporte vos repas,  
vous sécurise, rassure votre entourage  
et s'engage à répondre au mieux à vos besoins.

Un seul numéro : le **05 49 44 59 99**

**Nos services sont  
ouverts à tous !!**



### Portage de repas à domicile

Chaque jour, bénéficiez d'un repas complet, équilibré et varié,  
confectionné à Poitiers et élaboré par une diététicienne.  
Nous proposons différents menus respectant votre régime.

### Téléassistance

*Vous permettre de rester à domicile et en toute sécurité,  
c'est notre priorité et surtout **notre métier** !*

**Profitez d'un TARIF PREFERENTIEL  
grâce au CCAS de la commune**

Le fonctionnement est simple et efficace, fonctionne  
24h/24 et 7jrs/7.  
En vous abonnant à la Téléassistance de Présence Verte  
Services, profitez de nombreux avantages comme la  
maintenance et le dépannage gratuit, l'abonnement au journal  
l'Oiseau Bleu, une visite annuelle par un de nos conseillers, ...



L'association dispose de l'agrément simple  
« services à la personne ».

Toutes les prestations ouvrent droit à un avantage fiscal  
pouvant aller jusqu'à 50% des sommes engagées.

[www.presenceverteservices.com](http://www.presenceverteservices.com)





- 1) Décapage de l'accotement qui était plus haut que le goudron afin que l'eau ne reste pas sur la route.
- 2) Balayage de la route avant la pose du bitume à froid (réchauffé par la machine de la communauté) pour boucher les gros trous



Travaux routiers réalisés par nos agents, sur la route de la Bersaudière

- 3) Mise en place du bitume à froid dans les trous, il faut un certain « coup de main » aussi bien pour déposer le bitume avec la goulotte que pour l'étaler avec les râtaux.
- 4) Un compactage avec le rouleau de la communauté est ensuite réalisé.



- 5) Pose du gros gravier et du goudron avec le camion P.A.T.A.
- 6) Compactage
- 7) Deuxième passage du P.A.T.A avec du gravier plus fin
- 8) Compactage
- 9) On utilise la route rénovée qui au début va être « riche » en gravillons, (attention aux dérapages), puis tout doucement les graviers en surplus vont être projetés sur l'accotement
- 10) La route deviendra plus agréable.





# Patrimoine

## Propreté des rues...

Ce n'est pas d'aujourd'hui, et à l'époque on ne parlait pas encore d'incivilités, que le comportement des habitants, dans leur vie quotidienne, obligeaient les édiles locaux à prendre des dispositions pour tenter de maintenir les rues de la ville de Gençay en état pour le bien être de tous. A travers cet arrêté, on peut déchiffrer en creux, ces comportements, objets de cet arrêté...

Arrêté du maire du 12 avril 1875 :

Considérant que l'autorité municipale est chargée de veiller à tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques,

Considérant qu'un assez grand nombre d'individus compromettent journellement la liberté et la sûreté de la circulation en déposant ou laissant sans nécessité, sur la voie publique, des matériaux, meubles, et marchandises et autres objets,

Arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est interdit de faire ou de laisser sur la voie publique, sans nécessité et sans en avoir obtenu l'autorisation, aucun dépôt de matériaux, et d'y former des chantiers ou ateliers pour l'approvisionnement et la taille des dits matériaux. [il s'agit

principalement des tailleurs de pierre et des charpentiers]

Art. 2. Il est également défendu de déposer et de laisser, sans nécessité, sur la voie publique, des meubles, caisses, tonneaux et autres objets ; d'y faire aucun dépôt de fumier, d'y jeter et laisser des débris de verre ou de bouteilles cassées, poterie, faïence et autres objets de nature à blesser les personnes et les animaux ou à gêner la circulation.

Art. 3. Tous les dépôts de matériaux et objets quelconques, laissés par nécessité sur la voie publique, pendant la nuit, seront éclairés aux frais et par les soins de ceux auxquels ils appartiennent ou auxquels ils auront été confiés.

Art. 4. Le bois de chauffage et les fagots devront être enlevés le jour même qu'ils auront été déchargés sur la voie publique.



Art. 5. Il sera pris envers les contrevenants aux dispositions ci-dessus, telles mesures de police administrative qu'il appartiendra, sans préjudice des poursuites à exercer contre eux par devant les tribunaux conformément aux lois et règlements de police.

Fait en Mairie à Gençay le 5 avril 1875. Le Maire, M. Simon Boudet. (registre des arrêtés du maire 1872-1964)

Texte: Jean-Jacques CHEVRIER